

LES ETANGS DE SAINT-HUBERT

1- PRESENTATION

Situés dans le département des Yvelines, à quarante kilomètres à vol d'oiseau de Paris-Notre-Dame, en direction de l'ouest-sud-ouest, les étangs de Saint-Hubert (ou de Hollande) constituent, en fait, une chaîne de six étangs rectangulaires de 5,2 km de long sur 250 à 400 m de large, soit une superficie de plus de 200 ha.

Ce sont d'est en ouest, les étangs de:

- Saint-Hubert,
- Pourras,
- Corbet,
- Bourgneuf,
- petit étang de Hollande,
- grand étang de Hollande.

Ils appartiennent aux territoires des communes des Bréviaires et du Perray-en-Yvelines et font partie d'un vaste système hydraulique artificiel intéressant tout le plateau.

Ils occupent une légère dépression, due à la présence d'un "col" entre deux têtes de bassins-versants (les rus des Ponts-Quentins et des Vaux-de-Cernay), allongée selon une direction nord 110°est, sur un plateau s'étendant de Trappes à Rambouillet. Ce plateau, dont l'altitude voisine les 180 m IGN, descend doucement en direction du nord-est.

Leur environnement est essentiellement forestier et agricole. Sur les 11 kilomètres de bordure de la chaîne, 7,6 sont occupés par des bois et forêts, dont 5,5 de forêts domaniales, faisant partie du massif de Rambouillet. Les bordures forestières domaniales en rive sud sont placées en série de réserve biologique domaniale et celles de la bordure nord en série paysagère.

Seules trois habitations jouxtent la chaîne, dont l'une fait partie du domaine de l'ancien château de Saint-Hubert, qui fut relais de chasse royale.

L'ensemble de la chaîne des étangs, qui offre dans son écrin boisé un paysage exceptionnel, **a été classé avec ses abords**, soit une bordure d'environ 500 m tout autour des étangs, le 16 janvier 1978, **au titre de la loi de 1930** sur la protection des monuments naturels et des sites.



L'étang de Corbet
(*Dessin de Jean Chevallier*)

PLAN DE SITUATION au 1/25.000 IGN couleur)

2- HISTORIQUE

Les étangs font partie d'un ensemble hydraulique créé sous Louis XIV pour alimenter les jeux d'eau du Parc de Versailles. Plusieurs étapes se sont succédées avant de parvenir au système d'alimentation qui dura près de trois siècles.

La première consista à puiser dans l'ancien *étang de Clagny* à Versailles au moyen de moulins à vent et de manèges.

Cette solution s'avérant insuffisante, on préleva les *eaux de la Bièvre* que l'on refoula par des moulins à godets vers les réservoirs de Satory et on draina les eaux de pluie du plateau de Saclay.

Puis, on envisagea de capter les eaux de la Loire depuis Briare mais l'abbé Picard démontre alors, grâce à sa nouvelle invention du niveau à lunette que la pente était contraire.

Aussi, deux autres solutions sont alors retenues; le *pompage des eaux de Seine* grâce à la machine de Marly et le *drainage des eaux de pluie des plateaux des environs de Versailles*. Dans un premier temps, est drainé le plateau de Trappes et des retenues sont créées; l'étang de Trappes (aujourd'hui de Saint-Quentin-en-Yvelines), celui de Bois d'Arcy et celui de Bois-Robert (aujourd'hui tous deux disparus). L'eau transite par l'aqueduc de Trappes pour arriver aux réservoirs de Gobert.

Ce système donnant satisfaction, il est étendu d'abord au système des étangs inférieurs puis à celui des étangs supérieurs.

Le *système des étangs inférieurs* comprend la réalisation des retenues de Saclay, d'Orsigny et du Trou Salé (ces deux dernières aussi disparues), ainsi que l'aqueduc de Buc qui conduisait les eaux recueillies aux réservoirs Gobert. Enfin la rigole de Guyancourt reliait l'étang de Saint-Quentin à ces étangs inférieurs. Ces ouvrages furent réalisés entre 1680 et 1685.

Le *système des étangs supérieurs* se développe quant à lui jusque vers Rambouillet. Sa mise en place commence en 1683 et comporte la création des étangs de la Tour (qui marque l'amont du système), du Perray et la chaîne des étangs de Saint-Hubert, les retenues des Hautes-Bruyères, de Coignièrès et des Essarts et le drainage des eaux de l'ensemble du plateau qui est recueilli dans une rigole principale, le Grand-Lit-de-Rivière. Les étangs supérieurs peuvent alimenter les réservoirs de Montbauron construits en 1683.

La configuration finale de ce réseau est constituée de 15 étangs, 8 retenues, 70 km de rigoles, 34 km de grand lit de rivière (dont les deux tiers en aqueduc).

Le roi souhaitait encore aller plus loin dans la magnificence de ses jeux d'eau; on envisagea alors le *détournement des eaux de l'Eure*. En 1686, les travaux sont entamés. Ils devaient comprendre la création de deux grands aqueducs et de 83 km de canaux pour amener l'eau de l'amont de Chartres à l'étang de la Tour. Du fait de la guerre et du manque de crédits, les travaux sont alors définitivement stoppés. L'aqueduc de Maintenon avait été largement commencé et 60 km de canaux avaient été réalisés.

CARTE DU RESEAU

CARTE DU RELIEF (IAURIF) légende

CARTE DU RELIEF

3- EVOLUTION DU RESEAU

Le réseau a fonctionné ainsi tant bien que mal jusqu'en 1977. Certains étangs ont été, entre temps asséchés; Clagny en 1736, Bois d'Arcy et Bois-Robert en 1807 à cause des fièvres qu'ils provoquaient dans le voisinage. En 1955, le système des étangs inférieurs est transféré au Ministère de l'Air. En 1977, la concurrence de la base de loisirs de Saint-Quentin, exigeant le maintien d'un niveau d'eau estival élevé, et le développement de la Ville Nouvelle aboutissent à la coupure du système supérieur. L'aqueduc de Trappes est alors en partie détruit ainsi qu'une partie des rigoles de la Ville Nouvelle. L'unique exutoire de l'étang de Saint-Quentin est, depuis lors, la Bièvre.

Seul le réseau supérieur reste à peu près intègre. Les seules modifications notables sont la coupure de l'ancienne liaison entre l'étang du Perray et celui de Saint-Hubert, la création d'un exutoire de l'étang de la Boissière vers la Mauldre et la suppression de petites retenues (les Essarts, les Pleuviettes).

Il est transféré au Ministère de l'Equipement en 1979. Puis début 1981 est créé le syndicat mixte d'aménagement et de gestion des étangs et rigoles (SMAGER), à qui est confiée, le 1er janvier 1984, la gestion du système.

Quelques nouvelles modifications sont alors entreprises (voir § 7).

SCHEMA DU RESEAU